

La solidarité dans la société multiculturelle, par Catherine TASCA

Chers amis, chers camarades,

Je veux d'abord vous dire mon plaisir d'ouvrir ces premières rencontres nationales d'Inventer à gauche et de retrouver, à cette occasion, la ville de Grenoble que j'affectionne tant et de saluer son maire, notre camarade Michel Destot.

Solidarité et société multiculturelle. Je m'interroge encore sur la bonne manière de lier ces deux thèmes. Je le formulerai sous forme d'une interrogation : une société multiculturelle peut-elle être solidaire ?

GRENOBLE, VILLE MULTICULTURELLE ET SOLIDAIRE

Grenoble est un bon choix pour traiter à la fois des questions du multiculturalisme et des solidarités car sur ces deux champs il y a une histoire, un réel vécu dans cette ville, dans ce territoire de l'Isère. Le thème des solidarités, qui constitue le fil rouge de cette journée, a été très tôt présent dans la vie grenobloise. C'est un territoire qui a été très marqué, politiquement, par la Résistance et socialement par les courants d'éducation populaire.

Depuis le milieu des années 1960, la ville de Grenoble a développé une vision solidaire de la cité et de la résolution des difficultés économiques et sociales. Faut-il rappeler Hubert Dubedout et les groupes d'action municipale. Grâce à eux, les citoyens ont pu prendre des initiatives locales de proximité, dans un esprit de participation et de solidarité.

Grenoble et la solidarité c'est aussi le développement des politiques de quartiers avec, entre autres, l'expérience du quartier de la Villeneuve qui s'est vraiment attaquée aux problèmes de mixité sociale et culturelle à travers l'habitat et l'école.

Grenoble c'est aussi la maison de la culture qui a pris naissance sur un vaste mouvement associatif, ancré dans l'idée que le partage de la culture est le moyen de souder une communauté, une société. Cette initiative réunissait des personnalités politiques, des associations et le mouvement syndical, dans un esprit de solidarité, d'ouverture sur le monde.

La société multiculturelle est une réalité à Grenoble. Grenoble est une terre d'accueil, de forte immigration, italienne et maghrébine notamment. L'Université de Grenoble, fidèle à cette histoire, a très tôt développé des coopérations avec des pays du Sud.

Alors que depuis longtemps la société est multiculturelle, le regard porté sur l'immigration a évolué, à Grenoble sans doute comme ailleurs. La droite a développé de plus en plus une politique d'immigration très restrictive, conçue du point de vue du seul intérêt national tel qu'elle le conçoit, et présentée comme protectrice d'un certain niveau de vie... Cette politique défensive se nourrit d'arguments d'ordre culturel, on le voit en France, en Italie et ailleurs.

L'idée d'une « incompatibilité » entre les cultures s'est progressivement développée et installée dans le débat public. La vision actuelle de la droite peut se résumer ainsi : les personnes immigrées sont différentes de nous, on respecte leur diversité ; mais en même temps, on les enferme dans leurs spécificités et on laisse se fortifier les communautarismes, vus comme autant de clientèles électorales à flatter. C'est une vision de court terme, dangereuse pour la République.

La présence de nombreuses personnes d'origine étrangère sur notre sol conduit à réinterroger le sens de la solidarité.

SOLIDARITE : RECUSER LA COMPASSION

Il faut tout d'abord récuser la compassion.

Au 19^{ème} et jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle, la solidarité s'envisage surtout en termes compassionnels, de la charité bourgeoise à la solidarité ouvrière. Après la seconde guerre mondiale, une étape décisive est franchie. La solidarité est enfin pensée en termes de droits collectifs et d'intérêt général bien compris. La création de la sécurité sociale est la meilleure illustration de cette acception nouvelle de la solidarité, désormais institutionnalisée.

Ma conviction profonde, c'est que les solidarités sont une condition incontournable de la santé de nos sociétés, qui entretiennent, reproduisent et confortent les inégalités, entre les personnes, les territoires, les générations. Nous avons donc besoin de systèmes de correction de ces inégalités si nous voulons rendre nos sociétés vivables.

Or, aujourd'hui, du fait de la crise et du détricotage par la droite des mécanismes de correction mis en place à l'après-guerre, nous nous trouvons sur une mauvaise pente.

Notre société court un vrai risque de régression vers le compassionnel ou l'assurance individuelle. La remise en cause des droits sociaux, de l'hôpital public et donc de l'accès aux soins, la précarité de l'emploi, l'affaiblissement du correctif scolaire avec la dilution des dispositifs de type ZEP et la disparition de la carte scolaire... tout cela contribue à renvoyer les questions de solidarité soit à la capacité de chacun de couvrir ses propres risques, soit à l'assistance des hommes de bonne volonté. Ce sont des adoucisseurs, qui sans être inutiles, sont réellement insuffisants. Les correctifs sont à trouver au niveau institutionnel et global.

INVENTER LES NOUVELLES SOLIDARITES

Le défi pour la gauche et les socialistes est de sauvegarder la vision progressiste de la solidarité et de consolider, et d'inventer, les correctifs institutionnels aux inégalités, qui permettent à une société d'avancer dans son ensemble. Je vois au moins quatre domaines dans lesquels il va falloir faire preuve d'inventivité.

1 / Le salariat

Les solidarités dans le monde du travail nécessitent un rééquilibrage des droits entre les employeurs et les salariés. Ce rééquilibrage passe nécessairement par un renforcement des droits des salariés dans l'entreprise, dont la démocratie interne se révèle par trop souvent archaïque.

Nous devons revisiter les lois Auroux de 1982 et marquer de nouvelles avancées dans le champ des institutions représentatives du personnel (IRP). Notre pays a été très conquérant sur ce terrain. Or, aujourd'hui force est de constater

qu'une toute petite partie des salariés sont syndiqués. En somme, la solidarité des salariés entre eux ne fonctionne plus.

Nous devons assurer une place réelle aux syndicats dans la direction de l'entreprise, leur permettre de devenir de véritables interlocuteurs et, pour cela leur en donner les moyens par la formation des cadres. En contrepartie, ils seront comptables, aux côtés du management, de la marche des entreprises. Ainsi, on peut espérer revivifier les solidarités salariales.

La mondialisation ne peut être une échappatoire. Au contraire, elle nous oblige à inventer de nouvelles solidarités pour les salariés, en lien avec nos partenaires européens et demain au-delà. Je pense notamment aux problématiques liées à l'instauration d'un salaire minimum en Europe.

Notre proposition d'un salaire minimum dans chacun des pays européens, établi en fonction du salaire médian dans chacun de ceux-ci, traduit cette ambition.

Autre piste des solidarités salariales, la sécurité sociale professionnelle. Elle n'est ni plus ni moins qu'une solidarité entre les travailleurs, ou plus exactement entre ceux qui sont en transition professionnelle et ceux qui ont un emploi.

2/ Les territoires

Nous devons explorer aussi les solidarités territoriales avec toutes les problématiques liées à la péréquation financière. Cette question d'équilibre entre les territoires recoupe la question de la société multiculturelle. Pendant des décennies, l'aménagement du territoire et le développement urbain ont contribué à ségréguer les populations selon leurs origines. Il est clair qu'aujourd'hui une politique de solidarité doit mettre un terme aux ghettos qui se sont constitués. Je ne doute pas que cette question sera évoqué lors de la table ronde sur la décentralisation animée par Alain Richard.

3/ L'international

L'aide publique au développement est souvent présentée comme la meilleure réponse aux distorsions entre les continents et les cultures.

Mais elle bute sur deux problèmes. D'abord, il manque une définition partagée des objectifs de cette aide. Actuellement, les pays du Nord définissent les priorités, et surtout projettent leur modèle de développement sur les pays du Sud, sans se soucier toujours de l'expertise qui peut exister dans ces pays et surtout de la bonne adéquation de nos modèles de développement à ceux-ci. Ainsi, dans le champ sanitaire, les hôpitaux financés sont calqués sur le modèle de nos grands établissements, alors que ces pays auraient besoin de structures moins lourdes et mieux réparties sur l'ensemble du territoire.

Ensuite, il y a de fortes déperditions dans l'arrivée effective de l'aide. Il est souhaitable que la destination de ces aides dépendent moins du souci de développer le commerce extérieur des entreprises du Nord et vise d'abord à dynamiser une économie réelle dans ces pays. Il est urgent de réviser les objectifs de l'aide au développement, dans le cadre d'une vision partagée, et d'opérer un contrôle efficace des flux financiers.

Parmi les mécanismes répartiteurs, la taxe Tobin pourrait contribuer à renforcer la solidarité internationale, sous réserve d'une juste redistribution de son produit.

Notre solidarité avec les autres pays devrait être aussi intellectuelle : la formation des élites et les dispositifs du retour aux pays d'origine sont terriblement lacunaires. Nous ne faisons pas notre devoir de « partage civilisationnel ».

Il faut rappeler que la plupart des grands leaders aux commandes dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle avaient été formés dans nos grandes écoles, dans nos universités, à l'École normale supérieure. Il y a un recul indéniable en ce domaine du fait de l'insuffisance des bourses et des conditions d'accueil en France. Aujourd'hui, on préfère parfois accueillir les « fils de » plutôt que les meilleurs élèves.

4/ L'intergénérationnel

Ici comment ne pas évoquer la personnalité de Michel Philibert, Président de la maison de la culture de Grenoble, philosophe et gérontologue, qui a réfléchi très tôt au devenir des anciens dans notre société. Les anciens qui seront, c'est inéluctable, de plus en plus nombreux dans nos sociétés, du fait de l'allongement de la durée de la vie. C'est un défi puissant qui s'impose à nous et qu'il nous faut anticiper, que ce soit en terme de capacité d'accompagnement et d'accueil ou en terme d'équilibres intergénérationnels.

A ce propos, je voudrais mentionner le sort des travailleurs d'origine étrangère qui, parvenus à l'âge de la retraite, sont placés dans des conditions de vie particulièrement défavorables. Beaucoup d'entre eux ont travaillé leur vie entière dans nos industries, touchant des rémunérations trop modestes pour se loger ailleurs que dans les foyers Sonacotra, dont on cherche aujourd'hui à les déloger.

Il faut penser aussi à tendre la main aux jeunes générations. De ce point de vue un système de bourses efficace, juste et transparent reste à construire. Quant au logement des étudiants et des jeunes travailleurs, c'est un véritable plan Marshall qui doit être urgemment mis en œuvre.

CONCLUSION

Chers amis, chers camarades, je voulais amorcer ainsi nos débats sur les solidarités aujourd'hui. En tout état de cause, la solidarité ne peut pas être soumise au principe « à chacun selon ses moyens », ni renvoyée à un système compassionnel. Dans un monde ouvert elle est une nécessité d'intérêt général pour la stabilité du corps social, faute de quoi, exclusion et violence ne peuvent que croître. Et je ne pense pas seulement aux solidarités matérielles, je pense aussi à la nécessité de politiques culturelles qui permettent de mieux connaître et mieux comprendre les cultures des autres. Les solidarités progressistes sont celles qui donneront l'envie et la possibilité du vivre ensemble. Quand les individus sont victimes du déficit de solidarité, comment pourrait-il s'investir dans leur rôle de citoyens ?

Le vrai vivre ensemble passe par des systèmes des solidarités institutionnelles. C'est un choix fondamental. La perspective est claire pour nous : en présence d'une société inégalitaire et multiculturelle, le parti pris des solidarités doit être réengagé, et le vouloir vivre ensemble retrouvé.

Catherine Tasca